

Communiqué de presse



24 septembre 2013

La Stratégie nationale de santé fait de la prévention un de ses axes

Hier, la ministre de la Santé, Mme Marisol Touraine, a annoncé la mise en œuvre d'une stratégie nationale de santé dont les premières mesures seront inscrites dans le PLFSS 2013 puis dans une Loi de Santé Publique (LSP) prévue pour le printemps 2014. La Société Française de Santé Publique (SFSP) se réjouit de cette annonce. Les LSP étaient programmées en 2004 pour être actualisées tous les 5 ans. Il aura donc fallu 10 ans pour en obtenir une nouvelle.

De nombreuses mesures structurantes sont annoncées. Dans un premier temps, la SFSP souhaite réagir sur les annonces faites en matière de prévention.

Mme la Ministre a dit, en faisant le constat que notre modèle sanitaire avait négligé la prévention, « faire le choix de la prévention et vouloir agir tôt et fortement sur tout ce qui a une influence sur la santé ». Elle a distingué la prévention médicalisée qui repose pour partie sur le médecin traitant (vaccination, dépistage, information sanitaire et éducation thérapeutique) et l'éducation pour la santé (en reprenant une phrase de Didier Tabuteau : « l'instruction sanitaire est à l'Etat providence ce que l'instruction civique est à la démocratie »). Elle souhaite le développement d'une politique de prévention aux âges de la vie tout particulièrement pour la jeunesse en évoquant des problèmes spécifiques : la surmortalité néonatale et des jeunes garçons, les comportements addictifs : tabac et alcool. Les moyens pour organiser cette prévention sont, en partie, annoncés : l'éducation pour la santé sera inscrite dans la nouvelle Loi sur l'école, les crédits régionaux : les FIR ne seront plus segmentés et les directeurs généraux d'ARS pourront faire le choix de la prévention, il n'y aura qu'une seule politique de santé publique et non pas une du ministère de la Santé et une de l'Assurance Maladie, des forums régionaux seront organisés dans toute la France, une approche intégrée sera favorisée avec des actions par population, par milieu de vie et par type de risques, enfin des tableaux de bord seront mis en place sur le modèle de ce qui a été fait pour la sécurité routière pour un suivi régulier.

La SFSP prend acte avec satisfaction de la reconnaissance de l'importance de la prévention dans la Stratégie nationale de santé et des mesures annoncées. Elle restera très attentive au nécessaire soutien du tissu social associatif dans le champ de l'éducation pour la santé, au soutien des initiatives scolaires au-delà de leur inscription dans la LSP et à la réalité des mesures contre le tabagisme et la consommation excessive d'alcool. Elle estime nécessaire de compléter ces mesures par d'autres qui visent les déterminants sociaux et environnementaux de la santé, seules à même de construire une politique de réduction des inégalités de santé dans notre pays.

Contact

François Bourdillon

Société française de santé publique

☎ : 03.83.44.39.17 - Fax : 03.83.44.37.76

Email : accueil@sfsp.info